



Le 26 octobre 2015

Communiqué de presse

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Passage à l'heure d'hiver : appel à la plus grande vigilance !

Notre conseil de prudence : Voir et être vu !

Le passage à l'heure d'hiver est intervenu le week-end dernier.

La nuit tombera donc plus tôt en fin d'après-midi, à la période où le trafic est plus dense, ce qui est à l'origine d'une sur-accidentalité dont sont notamment victimes les piétons.

Le préfet de la Loire-Atlantique appelle donc tous les usagers de la route à la plus grande prudence et à une vigilance accrue, pour qu'aucune vie ne soit brisée par un accident qui laisse des séquelles graves ou par le drame que constitue le décès de l'un des siens.

Quelles sont les précautions à prendre ?

 CYCLISTES	 PIÉTONS	 AUTOMOBILISTES ET CONDUCTEURS 2 ROUES MOTORISÉES
> Vérifiez votre éclairage > Portez votre gilet rétro-réfléchissant en toutes circonstances > Ne roulez pas sur les trottoirs	> Vérifiez plusieurs fois avant de traverser > Respectez les règles de base : marchez sur les trottoirs, traversez aux passages piétons	> Adaptez toujours votre vitesse > Écartez-vous au moins d'un mètre des trottoirs > Sur les routes, gardez vos phares allumés le jour et la nuit

**Chacun par son comportement peut contribuer à éviter les drames,
la sécurité routière est l'affaire de tous !**

Retrouvez tous les conseils de prudence sur www.securite-routiere.gouv.fr

Contact presse :

Préfecture de la Loire-Atlantique

Service de la communication interministérielle (SCI)

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr
www.loire-atlantique.gouv.fr
[@Prefet44](#)